

**ARRETE D'ANNULATION N°2 du 17/02/2021 au 02/03/2021**  
**AN05120210302133**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 23, 23-1 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

## ARRETE

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 2 mars 2021



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Conseiller régional  
Délégué régional du CNFPT

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir	N° du précédent
V051200700075200001	Assistant socio-éducatif Assistant socio-éducatif	Coordonnateur secteur adultes / familles (H/F)	Le grade ne convient pas	35h00	CHALONS EN CHAMPAGNE Chalons en champagne	01/09/2020	05120200803355
V051200700084729001	Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	Technicien en charge de l'entretien des espaces végétalisés	Le grade ne convient pas	35h00	CHALONS EN CHAMPAGNE 51000 Chalons en champagne	01/09/2020	05120200803355

Envoyé en préfecture le 02/03/2021  
 Reçu en préfecture le 02/03/2021  
 Affiché le  
 ID : 051-285109161-20210302-BEAN\_ARRETE2\_21-AR